

êtes sa sauve-garde, vous devez tous partir et vous trouver à Québec, le premier jour que vous y serez appelés, pour défendre nos droits les plus sacrés. Qu'on dise ce que l'on voudra, tant que vous aurez les loix pour vous protéger, ne craignez rien de votre souverain; sa justice nous est depuis longtems connue; notre cause étant bonne il nous écouterà comme un peuple loyal et fidèle.

### E REURIBUS UNUM.

#### Farce Militaire de Boucherville.

LE Gouverneur ayant cassé la Chambre d'Assemblée sans donner le tems à nos actifs représentans de régler le bill de milice, et ayant résolu de remettre en vigueur certains bill depuis longtems annulés, les ses obéissans commissionnés, faisant parade d'un esprit d'ordre et de régularité obligent les habitans de cette paroisse jeunes, vieux, infirmes ou non à s'assembler une fois par mois, à l'endroit désigné, pour nous y commander, et Dieu sait en quelle langue! Car je n'y reconnois ni l'Anglaise, ni la Canadienne ni la Latine, et je ne puis y comprendre qu'un pur galimatias. Par ma foi le Diable ne saurait démêler un semblable jargon. Notre Capitaine forcé de se tenir du matin au soir au postérieur des chevaux qu'il ferre et déferre méthodiquement et selon les règles de son art, vient le dimanche au matin, portant encore écrit sur son visage le nombre des clous qu'il a enfoncé dans la semaine, et se met en disposition de nous faire former une ligne; et quoique cette ligne qu'il fait exécuter à plusieurs reprises, offre à la fin la forme d'un zigzag, il s'écrie d'un ton emphatique et en se frottant les mains, "c'est bien, c'est bon, je ferai volontiers quelque chose de vous autres." C'est un parfait original; que dis-je, un original peut être futé; mais celui-ci ne l'est pas, c'est tout au plus un simple achevé! (excusez mon capitaine le fer est un peu chaud, mais la matière l'est aussi.) Et quoi de plus charmant que de le voir devant les rangs une feuille de papier à la main sur laquelle sont inscrits les miliciens de sa compagnie dont il écorche en balbutiant les noms, et non content de les déchiffrer d'un air superbe par sa triste prononciation il harque ceux des absens avec la même ardeur qu'il frappe de son marteau sur l'enclume. Quant à sa mauvaise prononciation, ce n'est pas trop sa faute, le pauvre homme lit ce qu'il écrit. Accoutumé à lever de gros fardeau la plume qu'il prend est pour lui si légère et si indocile, qu'il ne peut la retenir, quand une fois elle a pris sa volée.

Mais je viens au grand commandement. Notre sergent Isaac, baillif à sommation qui ne sert jamais de plume, s'avance en fanfaron et avec le plus d'affection possible pour nous commander. Ayant un bâton à la main, il commence ainsi: "attention, prenez garde de bien faire ce que j'étais dire, ou bien vous aurez la peine que la loi du gouverneur nous accorde!" puis il s'écrie: "soldats, mettez vous le pied droite dans la civilité du pied gauche;" ensuite prétendant nous commander en anglais il nous crie: "soldats, un tas d'chiennes, standatise, voulant dire je crois les mots anglais, "attention, stand at ease. Quel progrès ne de vous nous pas faire à de semblables exercice! Mais lecteurs, je vous vois rire à nos dépens; cela n'arriverait peut-être pas, si notre Colonel aussi insouciant que ses délégués sont idiots, se donnait la peine de nous voir parader. S'il assistait à nos exercices, il comprendrait qu'il est important de ne pas donner à tort et à travers des commissions à des gens incapables d'y faire honneur. Peut-être, Mr. le Colonel, ce petit avis vous forcera-t-il à voir les choses de plus près et à convenir que je raisonne en

UN VRAI MILICIEN.

### L'ARGUS.

TROIS-RIVIERES, 5 SEPTEMBER, 1827.

Nos adversaires, nous pouvons bien dire nos ennemis, les bureaucrates du Bas-Canada ne font presque plus entendre leurs cris; l'air ne retentit que de leurs accents plaintifs, encore sont-ils ceux de gens qui se sentent expirer. En effet quelle douleur,

quelle mortification, quelle confusion pour ces altiers despotes! Naguère bouffi du plus insolent orgueil, l'étalant éhontément à l'abri des ailes protectrices d'une administration qui leur en donnait malheureusement l'exemple par la violation des lois; ces bureaucrates s'érigeaient déjà en prophètes et nous prédisaient notre défaite.— Se répandant en accents lugubres, ils commencèrent ainsi à épouvanter les lâches; enhardis par leurs succès passagers, ils crurent acheter à vil prix la victoire, ils se berçèrent du fol espoir d'endormir les Canadiens sur le bord du plus affreux précipice, tout en leur assurant hypocritement qu'ils les mèneraient à la vallée d'abondance. En vain ont-ils semé des petits écrits contenant des séries de questions ou la scélératesse et la stupidité s'affichaient involontairement. Le Canadien en a démêlé le sens trompeur, et il les gardera entre ses mains, comme un monument de l'erreur où étaient ses ennemis sur son compte. Il les montrera à l'univers avec ce sourire d'ironie exprimant cette phrase "Voyez le boucher qui caresse sa victime avant de l'égorger." Heureusement que cette victime, ou plutôt ce monceau de victimes a trouvé en elle-même une énergie suffisante pour se transformer en une masse capable d'écraser ces vils conspirateurs. La sensation des fausses caresses, n'a pas empêché l'audition de l'aiguissement du coutelas exterminateur, et ceux dont les connaissances ne les mettaient pas à portée d'apercevoir les différentes questions publiques sous leur vrai point de vue, s'en sont rapportés tous simplement à cet instinct naturel qui bien souvent atteint mieux le véritable but, que les discussions de la dialectique raffinée.

Tâchez de déterrer quelques anciennes ordonnances, Messieurs les Bureaucrates, pour vous aider encore une fois à commencer les Elections! Les anciennes ordonnances actuelles n'ayant pas réussi au gré de vos desirs, peut-être qu'au moyen d'une tentative que vous vous efforcerez de rendre un peu plus effrayante, vous vous procurerez le bonheur d'être ce que vous ne serez jamais, quelques grands propriétaires Seigneurs suzerains sans appel, de toutes les terres du Canada.

Et vous, Imbécile Fisher, vous qu'un gouverneur abusé a établi chez-nous, pur pour nous outrager, vous qui faussement réputé le premier Editeur de l'Albion, réussites à vous faire passer pour ce que vous n'étiez pas, un homme de talents, tremblez, non pas de ce que vous vous êtes attiré l'indignation du public, car un être aussi vil et aussi rampant que vous a perdu ce sentiment que l'être suprême donne à tous les hommes, le respect pour l'opinion de ses semblables, mais tremblez à la perspective de l'avenir qui s'ouvre devant vous. Vous ne respectez que celui qui alimente votre bassesse, et en vil mercenaire, votre reconnaissance ne durera pas plus longtems que la continuation de ses bienfaits. Bien plus, nous ne désespérons pas de vous voir, vous donner le démenti à vous même; quelque ignominieuse que pourra être pour vous cette conduite, elle n'ajoutera rien à la mesure du déshonneur qui vous accable actuellement. Vous vous êtes voué pour de l'argent à l'injustice, attendons le règne de la justice en Canada, et nous verrons si vous aurez l'effronterie d'offrir vos infâmes offices à ceux qui vous mépriseront à jamais.

Bureaucrates, après avoir fait aux Electeurs mille courbettes, il vous est facile de leur prodiguer les outrages mais vous n'y gagnerez, ni n'y perdrez, car leur mépris pèse sur vos têtes. Après les avoir reconnus comme juges, vous voudriez prendre le langage de tyrans envers eux, mais encore quelques mois, et vous vous écririez comme au jour du Jugement, [car ce sera le vôtre] MONTAGNES TOMBEZ SUR NOUS! Mais elles ne tomberont point!

### DECISION IMPORTANTE.

C'est avec des sentiments de vénération analogue à la circonstance, que nous annonçons au public la décision solennelle qu'a donnée sur un cas de conséquence, le *savant cuisinier*, le *timoré* Conseiller de la Couronne. Partageant la sainte indignation de la pieuse Gazette de Montréal publiée par autorité, contre nos blasphèmes et notre impiété, il s'est écrié: "que ceux qui lisaient l'Argus et les litannies du neveu de mon oncle Thomas, seraient dans les cas réservés, et seraient obligés de s'en confesser" Oh malheureuses litannies! vous nous avez attiré la censure religieuse du plus zélé défenseur de... Pourquoi celui qui vous donna le jour n'a-t-il eu l'imprudence de demander "que nous fussions délivrés des mauvais génies en robe de soie." N'aurait-il pas du savoir que ce serait un sacrilège, un blasphème pour les personnes y intéressés!.

### MONTREAL.

VENDEDI, LE 7 SEPT. 1827.

Les élections qui viennent de se terminer dans cette Province ont un peu fait disparaître les discutions et les assertions scandaleuses qui ont paru périodiquement dans les feuilles ministérielles du pays; cependant on les voit encore de tems à autre se reproduire sous différentes formes et sortir de l'obscurité et de l'infamie dont elles se sont couvertes. Quoiqu'il en soit, le calme fait place à la tempête qui a tant agité les esprits, et il est probable que nous verrons bientôt renaitre un ordre encore plus parfait.

Représentans d'un Peuple aussi fidèle que loyal, c'est sur vous que la Province se repose de son devoir de ramener la paix, la tranquillité et le bonheur dans le cœur des bons Canadiens. Encore un peu de tems, la voix du devoir va vous appeler à la dignité et à l'exercice de vos importantes fonctions.

Enfans de la Patrie, que vous représentez, éloignez loin de vous toutes maximes étrangères aux intérêts de cette mère commune. Que la paix, que l'union et l'amour du bien public président à toutes vos délibérations. Et si quelque nuage venait altérer le calme de vos séances, si la discorde, excitée par des novateurs ambitieux, venait encore soufler ses poisons mortels, c'est à vous, fidèles interprètes de nos volontés, de conjurer l'orage, par la constance, l'énergie et la fermeté que vous avez montrées en soutenant les droits d'un peuple qui pour prix de votre conduite vous renvoie absous de la censure et des accusations portées contre vous.

A John Simpson, Ecuyer, au Coteau-du-Lac.

Mr—Il a paru dans la Gazette de Montréal imprimé et publié sous l'autorité Royale par Robert Armour, Imprimeur de la très Excellente Majesté du Roi pour le District de Montréal, sous la date du 20 et 23 d'Août courant, une adresse aux Electeurs du Comté d'York qui porte votre nom.

Comme ce document contient plusieurs allégés faux et attentatoires à notre réputation et à notre caractère comme Prêtres et Curés, nous ne croyons pas pouvoir le passer sous silence.

En conséquence nous vous requerrons par la présente de rétracter les allégés en question et de les contredire par un autre document sous votre seing et qui sera rendu aussi public par la voie de la presse que l'ont été les accusations que vous avez portées contre nous dans l'adresse susdite.

A défaut par vous de vous conformer à notre présente réquisition sous huit jours à date de la réception de cette lettre, nous vous notifions que nous sommes décidés à vous poursuivre dans toute la rigueur de la loi. Mr. Manseau est chargé de nous faire parvenir votre réponse.

Comté d'York, 24e d'Août 1827.

T. Paquin, Prêtre, Curé de St. Eustache,  
P. J. De Lamothe, Curé de St. Scholastique,  
P. S. Archambeault, Prêtre, Curé de St. Michel de Vaudreuil,  
J. Z. Carron, Prêtre, Curé de L'isle Perrot,  
A. Manseau, Prêtre, Curé des Cèdres,  
L. M. Brassard, Prêtre, Curé de St. Polycarpe,  
M. T. Félix, Prêtre, Curé de St. Benoit,  
H. Hudon, Prêtre, Curé de Rigaud.